



Ce formulaire vous concerne si le logement pour lequel vous faites votre demande est situé en Loire-Atlantique (Département 44)
hors communes de Nantes Métropole.

Fonds de solidarité logement FSL ACCES

Formulaire de demande

ATTENTION :

Vous disposez d'un délai de **3 mois maximum** après l'entrée dans les lieux pour transmettre votre demande.

Avant d'effectuer une demande d'aide FSL accès, vous devez obligatoirement :

- Mettre à jour tous vos changements de situation (adresse, situation familiale, situation professionnelle) ; ce qui vous permettra d'actualiser votre quotient familial (QF)
- Et enfin effectuer votre demande d'aide au logement (APL, ALF et ALS) avec versement direct au bailleur.

Ces deux démarches peuvent être faites auprès :

- De la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique si vous êtes allocataire de la Caf (www.caf.fr).
- De la Mutualité Sociale Agricole si vous êtes allocataire de la MSA (www.msa.fr).

1 – Votre foyer

	Demandeur / Demandeuse	Conjoint / Conjointe
Numéro SOLIS (à remplir uniquement par les travailleurs sociaux du Département)		
Nom		
Prénom		
Numéro dossier CAF ¹ Numéro dossier MSA ¹		
Si non allocataire CAF/MSA	Fournir une copie du dernier avis d'imposition	
Quotient familial (QF) ¹		
Numéro de téléphone :		
Adresse mail : @		
Date de naissance :		

¹ Ces informations figurent sur votre attestation de paiement CAF ou MSA ou sur le site www.caf.fr ou www.msa.fr

Situation familiale du demandeur ou de la demandeuse :

Célibataire Marié.e Pacsé.e Vie maritale Divorcé.e Séparé.e Veuf.ve

Autres personnes vivant au domicile (y compris les enfants en garde alternée, avec droits de visite ou d'hébergement)

1/ Nom et Prénom	2/ Date de naissance	3/ Lien de parenté (exemple : fils, fille ...) Indiquer « Autre » s'il n'existe pas de lien de parenté	4/ Personnes rattachées à votre dossier CAF ou MSA (Oui/Non)

Un enfant doit-il naître bientôt ? Oui Non

2 - Informations concernant l'ANCIEN et le NOUVEAU logement

	Ancien logement	Nouveau logement
Adresse Ville + Code postal		
Statut d'occupation	Hébergé Sans domicile Hôtel Accédant à la propriété Propriétaire Logement mobile Locataire Colocataire Sous-locataire	Locataire Colocataire Sous-locataire
Date d'entrée (date mentionnée sur le contrat de location)		
Date de sortie		
Dépôt de garantie	Dépôt de garantie versé : Oui Non Montant de l'ancien dépôt de garantie versé à l'entrée dans le logement :	Montant du nouveau dépôt garantie* :
Type de logement		Studio/T1- T1 bis - T2 - T3 T4 - T5 et plus
Le bailleur		Bailleur Privé Bailleur social Nom du bailleur : Adresse : Tél / Mail
Montant du loyer		Montant du loyer brut (+) Charges (-) Aides logement (APL/AL) (=) Loyer résiduel

3 – Nature de la demande

Cocher la ou les demande(s)	Montant	Paiement de l'aide
Premier loyer		Aide versée en priorité au bailleur Aide versée à défaut au demandeur (sur présentation d'une facture acquittée, mention « Payée »)
Dépôt de garantie		Aide versée en priorité au bailleur Aide versée à défaut au demandeur (sur présentation d'une facture acquittée, mention « Payée »)
Frais d'agence / Honoraires de location		Aide versée en priorité à une agence immobilière / office notariale Aide versée à défaut au demandeur (sur présentation d'une facture acquittée, mention "Payée")

Informations importantes :

6 – Attestation sur l'honneur et signature(s)



Je certifie sur l'honneur :

- avoir mis à jour ma situation familiale et professionnelle auprès de la CAF ou de la MSA depuis moins de 3 mois si je suis allocataire,
- avoir demandé la mise en place du tiers payant auprès de la CAF ou de la MSA afin que mon allocation logement soit versée directement à mon bailleur (sauf en cas de refus de ce dernier),
- l'exactitude des informations indiquées sur la présente demande. Je suis informé-e que toute fausse déclaration ou falsification de documents, toute obtention usurpée d'un droit, m'expose à des sanctions pénales et financières en application des articles 313-1, 313-7 et 313-8 du Code pénal, ainsi que le cas échéant, à la récupération par le Département des sommes indument perçues.

Je m'engage par la présente :

- à rentrer dans un logement adapté à mes ressources actuelles et à ma situation familiale,
- à autoriser l'instructeur à recueillir auprès du bailleur ou des créanciers toute information utile à l'instruction de cette demande,
- à accepter le paiement direct par le FSL au créancier de l'aide accordée.

Je suis informé-e que des contrôles liés à ma déclaration pourront être effectués afin de vérifier l'exactitude des informations fournies.

Si vous souhaitez apporter des informations complémentaires :

« Lu et approuvé »

Fait à

Signature demandeur.se

Le

Signature conjoint.e

Si cette demande est faite par un référent social ou bailleur social, merci d'indiquer :

NOM de l'organisme prescripteur :

NOM Prénom et qualité du ou de la référent-e du dossier :

Adresse :

Téléphone/ courriel :

IMPORTANT

Pour être étudiée, la demande de FSL ACCES doit être transmise avec les pièces justificatives dont vous trouverez la liste ci-dessous.

En l'absence de l'une de ces pièces, le dossier sera déclaré incomplet et vous sera retourné.

Si des justificatifs ne sont pas demandés au moment du dépôt de la présente demande, ils pourront néanmoins être exigés plus tard, si nécessaire pour l'étude de votre dossier.

Formulaire à retourner par voie postale à la Délégation du Département de Loire-Atlantique (ou à déposer à l'Espace départemental des solidarités) dont vous dépendez, en fonction du lieu du nouveau logement.

Retrouvez cette information sur le site internet du Département :

www.loire-atlantique.fr (Rubriques « Menu » + « Près de chez vous »)

Pour toute demande, merci de transmettre les pièces justificatives suivantes :

Ce formulaire de demande daté, complété et signé

Pour les allocataires CAF/MSA, la dernière attestation du quotient familial (document disponible auprès de la CAF ou MSA)

Pour les non-allocataires CAF/MSA : Copie du dernier avis d'imposition n-1 afin que le département calcule votre QF

Pour les locataires d'un bailleur privé : Copie intégrale du bail

Pour les locataires d'un bailleur social : Attestation FSL datée, tamponnée et signée par le bailleur

Si aucun dépôt de garantie n'a été versé à l'entrée de l'ancien logement, un justificatif est nécessaire (bail ou attestation sur l'honneur du précédent bailleur)

Pour les étudiants et étudiantes : (sauf en cas de rupture familiale)

Si parents allocataires CAF/MSA, justificatif QF des parents

Si parents non-allocataires CAF/MSA, copie du dernier avis d'imposition des parents

Pour les personnes de nationalité étrangère hors U.E. :

Copie du titre de séjour en cours de validité

Selon le destinataire du paiement :

- Bailleur privé : RIB du bailleur
- Locataire : RIB du locataire
Quittance ou facture acquittée/mention payée
- Agence immobilière/
cabinet notarial : RIB de l'agence immobilière
Facture des frais d'agence ou des frais de notaire

Information sur la protection des données

Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

Les données personnelles vous concernant sont collectées et traitées par le Département de Loire-Atlantique dans le cadre de l'exercice d'une mission d'intérêt public (article 6 de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement) afin d'instruire votre demande relative au fonds de solidarité pour le logement et aux fins d'évaluation des politiques publiques en la matière.

Vos données sont destinées aux seuls services du Département habilités à en connaître. Les dossiers individuels d'aide au logement (acceptés, refusés, ajournés, annulés) sont archivés durant 10 ans (bureaux, classoθήque, centre de préarchivage). La durée de conservation de vos données est définie conformément aux prescriptions des archives de France et/ou des archives départementales. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et demander leur rectification. Vous disposez également, pour des raisons légitimes, d'un droit d'opposition, d'effacement des données et de limitation du traitement.

L'exercice de ces droits se fait auprès du Délégué à la protection des données : Par courriel à l'adresse : dgd@loire-atlantique.fr

Ou par courrier adressé au 3 Quai Ceineray, CS 94109, 44041 Nantes Cedex 1.

Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - www.cnil.fr).